

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Du 08 / 11 / 2022

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 31 / 10 / 2022

Présidence de : M. Laurent Thieffaine

Quorum : 14

Nombre des présents début de séance: 22

Nombre d'absents excusés : 3

Sommaire des questions traitées.

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent
- Adoption du Règlement intérieur du CA
- Installation des différentes instances
- Délégation du Conseil d'Administration au chef d'établissement
- Tarifs 2023
- Convention de groupement de commandes avec la Région Occitanie
- Modalités de prise en charge des frais de déplacements
- DBM pour information et vote
- Questions diverses

Le Président

Le Secrétaire

Laurent Thieffaine

Gilles DENAT

Présences au conseil.

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	M. THIEFFAINE Laurent	X						
	Proviseur Adjoint	Mme GRESSIER Olivia	X						
	Adjoint	Mme ROUSSET Christine	X						
	Gestionnaire								
	CPE	M FIZAINE Pierre	X						
	DDFPT	M BENALET Alexis			X				
Elus locaux	Collectivité de rattachement	M. BOURGI Hussein		X		M CANAYER Patrice			
	Collectivité de rattachement	Mme BOURGUET Zina		X		Mme THOMAS Sylvie			
	Commune siège	M. Régis JOUVE			X				
	Communauté de communes	M Bernard MODOT	X						
Personnalité qualifiée		M CHRISTOL Philippe	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme DENAT Gilles	X			Mme HOUY Nathalie			
		M BARBOZA Franck	X			Mme DEGEZ Aurore			
		Mme BARDY Aude	X			Mme BRES Célia	X		
		M BARBATO Cyril			X	Mme QUEGUINER Elise			
		Mme MOURGUES Alexia	X			Mme BRUNEL Agathe			
		M DELHOTAL Nathan	X			M BARRIER Brice			
		M HAOUMALIK M'Hamed	X			M PRADIES Laurent			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	M VALLEE Franck	X			Mme GIRAUD CARRIER Leila			
		Mme PONS Dominique	X			M THIERRY Benoît	X		
		Mme VUILLERMET Kantomalala			X	M LAIGLE Arnaud			
		M BARTHES Nicolas	X			M LE COUPANNEC Bruno			
		Mme VUILLARDOT Maud			X	Mme JONVILLE Rebecca	X		
	Elèves	Melle THARAUD Agathe	X						
		Melle VICENS Flora	X			Melle LEBRUN Angelina			
		M BIHAN Maël	X			M VANHAMME Noa			
		M VIDAL Mathis	X			Melle BOSCHER Louisa			
		M ROUX Dylan	X			Melle MICALLEFF GREZES Marine			
Total			23						
Invités									

Introduction

M. Le Proviseur ouvre la séance à 17h38 avec 22 membres présents

M. Le Proviseur **excuse M. JOUVE et M. BENAZET** ainsi que **M. CHEKIR**, remplacé par Mme GRESSIER

Il est convenu que M. EMILIEN stagiaire Maths-Sciences au Lycée Professionnel assistera au conseil, mais ne prendra pas part aux votes. (Aucune objection).

M DENAT est désigné comme **secrétaire de séance**.

M. Le Proviseur propose de passer à l'ordre du jour

1/ Adoption du procès-verbal du CA du 03 octobre 2022

Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal de la précédente réunion du CA est soumis au vote.

Le procès-verbal est adopté par 15 votes pour, 0 contre et 7 abstentions.

2/ Adoption du règlement intérieur du CA

Le texte a été envoyé en même temps que la convocation. M. Le Proviseur explique qu'il s'agit du même règlement Intérieur du CA que les années précédentes

Vote : unanimité (22 votants)

3/ Installation des différentes instances(*)

M. Le Proviseur adresse ses félicitations à tous les membres élus du Conseil d'Administration

Mise en place :

-du Conseil de discipline (Monsieur FIZAINÉ, CPE précise que les membres du Conseil de discipline représentant les élèves, ne sont pas forcément des élus au CA, mais sont élus par leurs pairs au sein des délégués élèves de toutes les classes du Lycée)

-du comité du fonds social Lycéen

-de la Commission Hygiène et sécurité

-du CVL

-du CESCE

-du comité d'Education aux arts et à la Culture

-du comité Parcours Avenir

-des Commissions éducatives

Vote en bloc des instances : unanimité du Conseil d'Administration (22 votants)

(*) Les compositions des différentes instances sont jointes en annexes.

4/ Délégation du conseil d'Administration au chef d'établissement

Mme ROUSSET explique que comme tous les ans, le CA vote cette délégation pour éviter de se réunir en donnant l'autorisation au chef d'établissement de signer des contrats et engager le Lycée pour des sommes peu importantes.

Vote : unanimité (22 votants)

5/ Tarifs 2023

Mme ROUSSET explique ne pas avoir pu fournir les documents à temps mais les tarifs sont globalement inchangés.

Les objets confectionnés ne concernent que la section imprimerie et le DNMADE : pas de changement

Préservatifs à l'infirmerie : pas de changement

Dégradations de biens et matériels : à prix coûtant

Badges 8.00€

Clés :6.50€

Tarifs d'hébergement (repas cantine) pas de changement selon les consignes de la collectivité

4.10€ pour les élèves (=)

3.10€ ; 4.30€ et 4.50€ pour les commensaux (=)

9.00€ pour les hôtes de passage (=)

Taux de charges communes service SRH : 25% imposés par la collectivité

M. MODOT s'inquiète de l'évolution de l'inflation et demande si on pourra tenir longtemps les prix du contenu des assiettes avec l'augmentation des prix des entreprises.

Mme ROUSSET répond qu'elle est en négociation permanente avec la Région pour faire baisser le taux de reversement du FRH, mais précise qu'avec un taux de charges communes imposé à 25% le crédits nourriture devient insuffisant. Elle indique que cela sera précisé lors du vote du budget 2023.

M. BARBOZA demande si les réalisations des élèves au cours des épreuves de chef d'œuvre pourront être rachetés par les élèves.

Jusqu'ici , il n'y a que la possibilité de recyclage pour la matière engagée.

Plusieurs problèmes : disparité des coûts, épreuves d'examen (nécessité d'archivage ?)

M. le Proviseur propose en tous cas de ne pas vendre les objets, ni de les donner.

Vote des tarifs 2023 : unanimité des 23 votants (arrivée de M Cristol)

6/ Convention de groupement de commandes avec la région Occitanie

La convention du groupement de commandes concerne la fourniture d'énergie ainsi que l'entretien et le contrôle des installations techniques.

Vote de la convention : unanimité (23 votants)

7/ Modalités de prise en charge des frais de déplacements

M. Le proviseur précise que l'indemnisation des frais ne se fera que si un ordre de mission a été préalablement établi.

M.MODOT rappelle que sur la Métropole, la gratuité des transports en commun sera effective pour tous dès 2024

Vote des modalités « frais de déplacements » : unanimité (23 votants)

8/ DBM pour info

Remboursement par l'Assurance des frais de réfection du portail d'entrée – montant environ 14 000€ (4 mois de travaux – réfection peinture)

Crédits du CFA public pour la formation en UFA – dotation complémentaire de 40 176 € pour frais de viabilisation

9/ Questions diverses

Absence de questions diverses

Pour information, Monsieur le Proviseur donne la date du prochain CA (budget le 29 Novembre)

IL y sera aussi question de la modification des horaires de l'établissement. A la question de M. DENAT, M. Le Proviseur précise qu'une réunion de tous les personnels sera programmée avant sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Proviseur clôt la séance à 19h15 et convie les participants à un pot dans le hall.